

**Décision n° 2017-207 du 28 août 2017  
portant nomination aux fonctions de responsabilité rattachées aux collaborateurs  
de la directrice de la direction territoriale Méditerranée**

**La directrice de la direction territoriale Méditerranée du Cerema,**

Vu la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, notamment le titre IX ;

Vu le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu le décret du 17 janvier 2014 portant nomination du directeur général du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu la délibération n° 2015-38 du conseil d'administration du Cerema fixant l'organisation générale de l'établissement et de son comité de direction ;

Vu la décision n° 2014-135 du 11 février 2014 portant nomination des membres du comité de direction et des responsables du siège du Cerema ;

Vu la décision n° 2016-278 du 8 septembre 2016 donnant délégation de signature aux directeurs des directions techniques ou territoriales en matière de nomination aux fonctions de responsabilité ;

Vu la décision n° 2017-173 du 22 juin 2017 portant organisation des services, départements, missions et autres entités rattachés au directeur de la direction territoriale Méditerranée ;

Vu la décision n° 2017-206 du 28 août 2017 portant nomination aux fonctions de responsabilité rattachées à la directrice de la direction territoriale Méditerranée ;

**décide**

**Article 1**

Sur proposition de Monsieur Pascal Vivier, chef du département Aménagement des Territoires, sont nommés :

- Monsieur Christophe Enderlé, adjoint au chef de département ;
- Madame Marine Millot, chef du service Aménagement Réseaux et Transports Urbains ;
- Monsieur Christophe Enderle, chef du service Analyse, Prospective et Planification des Mobilités par intérim ;
- Monsieur Jean-Baptiste Savin, chef du service Littoral, Énergies et Biodiversité ;
- Monsieur Philippe Payet, chef du service Politiques Urbaines et du Logement.

**Article 2**

Sur proposition de Madame Marion Velut chef du département Conception et Exploitation Durables des Infrastructures, sont nommés :

- Monsieur Jean-Christophe Carlès, adjoint au chef de département en charge de la Division Ouvrages d'Art ;
- Monsieur Alain Rème, chef du service Accidentologie, Connaissance des Trafics et Exploitation ;
- Madame Valérie Goyon-Leroux, chef du service Conception Intégrée des Infrastructures ;
- Madame Valérie Buttignol, chef du service Évaluation des Systèmes de Transport ;
- Madame Agnès Rosso-Darmet, chef du service Infrastructures et Environnement ;
- Madame Françoise Guéritat, chef du service Sécurité et Signalisation Routières.

### **Article 3**

Sur proposition de Monsieur Renaud Balaguer, chef du département Risques Eau Construction, sont nommés :

- Monsieur José-Luis Delgado, chef du service Risques Inondations Littoraux et Hydrauliques ;
- Madame Anne Chanal, chef du service Vulnérabilité et Gestion de Crise ;
- Madame Karine Jan, chef du service Bâtiment et Constructions Durables.

### **Article 4**

Sur proposition de Monsieur Didier Jan, chef du laboratoire d'Aix-en-Provence, sont nommés :

- Monsieur Patrice Maurin, adjoint au chef du laboratoire en charge du Service d'Appui Interne ;
- Madame Annick Tékatlian, adjointe au chef du laboratoire en charge de la coordination technique ;
- Monsieur Sébastien Wasner, chef du service Auscultation et Politique d'Entretien des Infrastructures ;
- Monsieur Philippe Dumas, chef du service Chimie ;
- Monsieur Marc-Stéphane Ginoux, chef du service Granulats, Enrobés et Recyclage ;
- Monsieur Pierre Azémard, chef du service Géologie et Risques Naturels ;
- Monsieur Dominique Batista, chef du service Géotechnique et Mécanique des Sols ;
- Madame Nathalie Cordier, chef du service Ouvrages d'Art et Bâtiment.

### **Article 5**

Sur proposition de Monsieur Benoît Canal, chef du laboratoire de Nice sont nommés :

- Madame Marie Malascrabes, chef du service des risques géologiques, géotechnique et chaussées ;
- Monsieur Gilles Givry, chef du service structures durables ;
- Monsieur Étienne Bertrand, chef du service Risque Sismique.

### **Article 6**

Sur proposition de Monsieur Manuel Martinez, chef de l'Agence Languedoc Roussillon,

- Monsieur Didier Harlin est nommé adjoint au chef d'agence.

### **Article 7**

Sur proposition de Madame Chrystelle Jeanpetit, secrétaire générale, sont nommés :

- Monsieur Michel Debono, chargé de mission Prévention hygiène et sécurité ;
- Monsieur Thierry Derain, chargé de mission action sociale ;
- Madame Elisabeth Médina, chef du service Ressources Humaines ;
- Monsieur Roland Blanc, chef du service Patrimoine et Moyens Généraux par intérim ;

- Monsieur Gil Romand, chef du service Informatique interne.

**Article 8**

Sur proposition de Madame Odile Rios, chef du bureau financier et comptable Sud-Est,

- Monsieur Fabrice Durin est nommé chef du bureau financier Méditerranée.

**Article 9**

Sont nommés animateurs Techniques de Domaine (ATD), fonctionnellement rattachés à la direction pour ce qui concerne ces missions transversales :

- Madame Marine Millot et Madame Valérie Buttignol dans le domaine des transports et de la mobilité ;
- Madame Françoise Guéritat dans le domaine de la sécurité routière ;
- Monsieur Jean-Christophe Carlès dans le domaine des ouvrages d'art ;
- Monsieur Denis Davi dans le domaine des risques sismiques ;
- Monsieur Frédéric Pons dans le domaine des risques littoraux.

**Article 10**

La présente décision abroge la décision n° 2016-272 du 07 septembre 2016

**Article 11**

La présente décision sera publiée au bulletin officiel du Cerema.

Fait à Aix-en-Provence,  
le 28 août 2017

La directrice

**Signé**

Florence Hilaire